

Activités parrainées par le gouvernement

Le PDME couvre certains frais engagés par les entreprises que le ministère invite à participer à diverses missions et foires commerciales à l'étranger. Il finance aussi les voyages de représentants d'entreprises ou de gouvernements étrangers au Canada ou à des foires commerciales auxquelles le Canada accorde un important appui.

Les entreprises qui veulent obtenir de l'aide en vertu du PDME doivent être prêtes à exporter. Pour demander une aide financière en vertu du PDME ou pour obtenir plus de renseignements à cet effet, prière de s'adresser au Centre du commerce international de votre région (voir la Table des matières).